

Les Gouwraden après les élections de Janvier-Mars 1918

Ces élections furent préparées, **pour le Brabant**, par une Commission composée de MM. TACK, JOSSON, BRYNS, J. VAN DEN BROECK, LAMBRICHTS et FAINGNAERT, tous membres influents du Conseil de Flandre.

Elle se réunit le **28 novembre 1917**, à Bruxelles, pour délibérer sur les conditions qui seraient requises pour être électeur, le nombre de parrains exigé pour les candidatures, le nombre de sièges à pourvoir, les conditions d'éligibilité.

La Commission ne prit à ce sujet aucune décision et déclara s'en référer au Conseil de Flandre.

Le Conseil de Flandre, en sa séance du 31 novembre, appelé à statuer sur ces différents points, se borna à discuter l'opportunité des élections. La Commission électorale du Brabant décida alors elle-même que : pour être électeur il faudrait être âgé de 21 ans et avoir signé la formule d'adhésion à la politique du Conseil de Flandre; l'âge d'éligibilité était fixé à 25 ans; chaque candidat devrait être proposé par cent électeurs; les Conseils Provinciaux comprendraient un conseiller pour 20,000 habitants.

La Commission fut d'avis qu'il y avait lieu de faire représenter, au sein des Conseils Provinciaux, les différents cantons de la province, mais aussi les principaux groupements activistes; elle voulait, en outre, proclamer l'incompatibilité entre les fonctions de membre du Conseil de Flandre et celles de membre d'un Conseil Provincial.

Ces décisions ne furent pas toutes admises par les autres comités provinciaux.

Dans la province d'Anvers, la Commission, composée de MM. DE KEERSMAEKER, WATERNAUX et VLOEMANS, estima qu'il ne fallait représenter que les cantons (et non les sociétés activistes) au Conseil Provincial.

En Flandre Orientale, la Commission provinciale fit preuve de la plus grande activité, elle ne fut pas dissoute après les élections de février 1918, mais prétendit établir un règlement complet et définitif du statut des Conseils Provinciaux, qui fut envoyé le 30 mai 1918 au Fondé de Pouvoir HEYNDERICKX.

Ajoutons qu'elle refusa absolument d'admettre l'incompatibilité entre les fonctions de membre du Conseil de Flandre et du Conseil Provincial.

Rapport présenté par la Commission de la Flandre Orientale

Cette Commission se composait de :

MM. STOCKE, DESCHRYVER, DE BACKER, DE WAELE, MOENS, RASCHAERT-VAN GLABEKE; ce dernier, rapporteur.

VAN GLABEKE déposa un projet établi au point de vue « nationaliste démocratique ».

Le système repose sur une représentation légale au Gouwraad des :

- 1° Intérêts culturels des Sciences et Arts;
- 2° Intérêts du Commerce et de l'Industrie;
- 3° Intérêts des ouvriers;
- 4° Intérêts des paysans.

Les représentants des intérêts culturels seraient pris dans la haute bourgeoisie; les candidats des intérêts du Commerce et de l'Industrie, dans la haute bourgeoisie et la bourgeoisie; les candidats des intérêts ouvriers, parmi les ouvriers et les candidats des intérêts des paysans, parmi les paysans et ouvriers agricoles.

Afin de combattre la coalition des anciens partis où l'influence des fransquillons est dominante il fallait constituer un nouveau parti national démocratique flamand.

MOENS proposa que, comme pour les élections du Conseil de Flandre, l'on vote par Kommandatur et que le droit de vote soit accordé à tous ceux qui auraient adhéré à des organisations nationalistes et à tous les activistes qui auraient signé individuellement l'adhésion au programme.

A la séance du 2 mai 1918, on établit les conditions pour être électeur.

Sont électeurs, tous les Flamands de 18 ans qui n'ont pas subi de condamnation infamante et qui ont adhéré au programme activiste. La Commission d'études propose en outre :

1° Tous les membres du GOUWRAAD seront soumis à réélection;

2° Le Conseil de Flandre sera représenté au sein du GOUWRAAD par cinq membres élus par le GOUWRAAD; ils auront aux séances voix consultative.

3° Les membres du GOUWRAAD seront élus à raison d'un par 15,000 habitants.

Les cinq membres élus par le GOUWRAAD auront aux séances voix consultative.

4° Sont éligibles tous les Flamands, hommes ou femmes, âgés de 21 ans, qui ont droit de vote.

5° Les membres du GOUWRAAD seront choisis en nombre égal pour chacun des quatre groupes suivants :

a) Intellectuels;

b) Paysans;

c) Commerce et industrie;

d) Ouvriers.

Les candidatures devront être déposées quatorze jours à l'avance et présentées par cent signataires.

Les élections auront lieu par Kommandatur, dans les communes où le mouvement flamand est le mieux organisé. La commune devra comprendre au moins 200 nationalistes domiciliés, sinon l'élection aura lieu dans un centre voisin.

Flandre Occidentale.

Le panachage est autorisé; le vote est secret.

Le Conseil Provincial, qui existait déjà, se chargea de la préparation des élections. Toutefois comme il ne représentait que le Sud de la province, diverses personnalités lui furent adjointes; pour les arrondissements de Courtrai, Thielt et Audenarde : MM. DOUSSY, LAMBRECHT, VLAMYNCK, DEPLA, DHOOGHE, EVERAERTS; et pour l'arrondissement de Bruges: MM. PLANQUAERT, WANNYN, DUMON et FAINGNAERT. (Plusieurs de ces personnes appartenaient à d'autres provinces.)

Le 27 janvier 1918, un poll fut organisé pour la désignation des candidats, mais les activistes brugeois n'y ayant pas été appelés, refusèrent de l'admettre et, le 3 mars, il fallut procéder à une révision de la liste des élus, alors que les élections avaient déjà eu lieu.

Limbourg.

La Commission électorale fut composée de MM. QUINTENS, père et fils, EGGEN, PRENEAU, PLEVOETS, J. VRIJDAGHS et A. BORMS.

En réalité aucune des règles fixées pour les élections ne fut suivie :

En Flandre Occidentale, la liste des candidats établie arbitrairement par quelques autorités et élus en février dans les arrondissements de Courtrai et d'Ostende fut modifiée à nouveau et au pied levé, à la consultation populaire du 3 mars à Bruges. (V. lettre EGGEN, 27 février 1918 et rapport FAINGNAERT du 9 mars 1918).

Dans le Limbourg, à la réunion préparatoire tenue le 30 janvier 1918, à Hasselt, la liste des candidats fut dressée par des personnalités étrangères à la province.

Le 10 février, à la consultation populaire organisée à Hasselt sous la présidence de A. BORMS, les candidatures ne furent même pas rendues publiques, et à la consultation populaire du 23 février à St-Trond, la parole fut refusée aux candidats qui ne se déclaraient pas, en tous points, d'accord avec la politique du Conseil de Flandre (lettre VRIJDAGHS du 8 mars 1918 au Président du Conseil de Flandre et la séance du Conseil de Flandre du 9 mars 1918).



**COMPOSITION DES GOUWRADEN
(CONSEILS PROVINCIAUX ACTIVISTES)
ISSUS DES ÉLECTIONS DE JANVIER-MARS 1918.**

**Conseil Provincial de la Province de Brabant.
Arrondissement de Bruxelles.**

NOM	PROFESSION	ADRESSE
AERTS, Guillaume	Sculpteur,	BRUXELLES.
BENAY, Peter-Jozef,	Comédien,	BRUXELLES.
BRAMS, Frans,	Négociant,	SCHAERBEEK
BRANS, Jan,	Pensionné,	EVERE.
BRUGHMANS, Jozef,	Professeur,	HAL
BUYST, Léonard,	Pensionné,	KOEKELBERG.
COESSENS, A.,	Industriel,	UCCLE.
DE BOUVE, Jan,	Chef de bureau,	LAEKEN.
DE JUNCKER,	Voyageur de comm.	ANDERLECHT.
DELPIRE, Lodewijck,	Pensionné,	LAEKEN.
DE ROY, Willem-Jan,	Négociant,	MERCHTEM.
DE VISSCHERE, Camille,	Fonctionnaire,	SCHAERBEEK.
DE VISSCHERE, Alb.,	Inspecteur,	VILVORDE.
DE WIKE, René,	Fonctionnaire,	BRUXELLES.
FORTAN, J.,	Cultivateur,	WOLUWE-ST-ETIENNE.
FRANÇOIS, P.,	Fonctionnaire,	SAINT-JOSSE.
JOCHMANS, P.,	Cultivateur,	WOLUWE-ST-ETIENNE.
KAYENBERG, Jan,	Chef de bureau,	UCCLE.
KERNUS, Léon,	Pâtissier,	MOLENBEEK.
LAMBEAUX, Lod.,	Cultivateur,	WOLUWE-ST-ETIENNE.
LAUWENS, P.,	Cultivateur,	WOLUWE-ST-ETIENNE.
LEEMANS, Frans,	Inspecteur,	HUMBEEK.
LEETENS, J.	Fonctionnaire,	SCHAERBEEK.
LEMMELYN, Pieter	Ingénieur,	STERREBEEK.
MAROTTE, Willems,	Artiste peintre,	LAEKEN.
MEETENS, Oscar,	Entrepreneur,	MOLENBEEK.
PAUWELS, Fritz,	Fonctionnaire,	SAINT-GILLES.
RAEMDONCK, Jan,	Entrepreneur,	DILBEEK.
RAFAERTS, Frans,	Chef de station,	SCHAERBEEK.
REYNAERT, Pieter,	Instituteur,	MOLENBEEK.
RIETJENS, Urbaan,	Fonctionnaire,	BRUXELLES.
ROBEYNS,	Instituteur retraité	VILVORDE.
SCHALEMBOURG,	Fonctionnaire,	ETTERBEEK.
SCHUERWEGEN, Hendrik,	Fonctionnaire,	SCHAERBEEK.
SACRE, Maurice,	Chef de bureau,	MERCHTEM.
STOPPIE, Jozef,	Instituteur,	HALLE.
T'JOLLYN, Désiré,	Fonctionnaire,	IXELLES.
T'SPOEN, Floris,	Fonctionnaire,	SCHAERBEEK.
VAN BELLE, D.,	Voyageur,	SCHAERBEEK.
VAN BREETWATER,	Aubergiste,	DROOGENBOSCH.

NOM	PROFESSION	ADRESSE
VAN CASTEREN, Médard,	Fonctionnaire,	ETTERBEEK.
VAN DEN BROECK, Hugo,	Chef de bureau,	IXELLES.
VAN DE BEKER, René,	Directeur,	MOLENBEEK.
VAN KESSEL,	Sculpteur,	LAEKEN.
VAN AUTREVE, Karel,	Rentier,	BRUXELLES.
VAN WETTEREN, Jozef,	Fonctionnaire,	IXELLES.
VERDOODT, Isidor,	Fonctionnaire,	SAINT-JOSSE.
VERMEERSCH, Gust.,	Chef de bureau,	SCHAERBEEK.
WAROGNIES, Jules,	Architecte,	VILVORDE.

ARRONDISSEMENT DE LOUVAIN.

BUELENS, Théofiel,	Industriel,	HÉVERLÉ.
BONTE, Willem,	Peintre,	TIRLEMONT.
CLEYNSENS,	—	LOUVAIN.
COENEN, Victor,	Fonctionnaire,	TIRLEMONT.
EVERAERTS, Jozef,	Forgeron,	PARK-HÉVERLÉ.
JACOBS, Félix,	Employé,	LOUVAIN.
MERTENS, Benoy,	Instituteur,	LOUVAIN.
RASMUZEN, Lodewijk,	Inspecteur,	LOUVAIN.
VAN GROOTVEN, Hendrik,	Sculpteur,	LOUVAIN.
VAN RONSEN,	Employé,	LOUVAIN.
VERELST, Aug.,	Industriel,	AERSCHOT.
VOGELAERS, Emiel,	Instituteur,	LOUVAIN.

NOTE : Les sieurs PLEETINCKX, Avocat VAN DIEREN, MELIS, SAEN, VAN WESEM-BEEK, TORBEYNS, VAN BERCKELAER, élus dans l'arrondissement de Louvain pour le Conseil provincial du Brabant, démissionnèrent. (Voir I, 2^e S., n^o 6.)

Conseil Provincial de la Province d'Anvers.

ADRIAENSEN, Edward,	Secrétaire communal,	HOOGSTRAETEN.
BEECKMAN,	Vétérinaire de la ville,	KONTICH.
DE BLOCK,	Greff. du juge de paix,	PUERS.
BOEN, Aug.,	Brasseur,	LINTH.
BOEN, Robert,	—	WILRYCK.
DE KINDER, Jul.,	Employé,	ANVERS.
DE ROYE, Lod.	Ingénieur,	BERGHEM.
DE WET, Juliaan,	Technicien,	WILLEBROECK.
GILLIS, Constant,	Pharmacien,	MERKSPLAS.
HAINAUT, Jan,	Employé,	ECKEREN.
HAVERMANS, J.,	Imprimeur,	MOLL.
HEEREN, Adriaan,	Employé,	ANVERS.
HELLEMANS, J.,	Industriel,	KONTICH.
JACOBS, F.,	Employé de banque,	TURNHOUT.
LATHOUDERS, Pieter,	Architecte,	RETHY.
MANSSENS, Hip.,	Négociant,	BORGERHOUT.
MEES, Jul.,	Instituteur,	ANVERS.
MERTENS, Karel,	Comédien,	BERCHEM.
POETSAT, Emiel,	Sans profession,	ANVERS.
ROOSE, Georges,	Compositeur,	ANVERS.
SMET, Aug.,	Brasseur,	LIPPELOO.
SMETS, Lod.,	Employé,	WILLEBROECK.
STEVENS, L.,	Employé,	LIERRE.

NOM	PROFESSION	ADRESSE	Arr. représenté
TERVOOREN, Edmond,	Fonctionnaire,	ANVERS.	
VAN EXTERGEM,	Tailleur,	ANVERS.	
VAN HORENBEEK,	Pharmacien	MALINES.	
VAN PRAAG, Hendrik,	Comédien,	CAPPELLEN.	
VAN OERS, Petrus,	Machiniste,	MERKSEM.	
VERELST, Stanislas,	Instituteur,	LIERRE.	
VERHEIS, Lod.,	Ferronnier,	HEIDE.	
VERMEIREN, Aug.,	Ouvrier diamantier,	BORGERHOUT.	
VLOEMANS, Hendrik,	Directeur,	ANVERS.	
WATELET, Jozef,	Comédien,	WOMMELGEM.	
WATERSCHOOT, Bavo,	Employé,	OUD-TURNHOUT.	

Conseil Provincial de la Flandre Orientale.

POLFLIET, M.,	Commis,	LEMBEKE,	EECLOO.
VERSTRAETEN, M.,	Commis des postes,	CAPRYCKE,	»
LAMPERT, M.,	Commerçant,	EECLOO,	»
DE COCKER, M.,	Agriculteur,	HAM,	TERMONDE.
DE SCHRYVER, L.,	Industriel,	TERMONDE,	»
BRAECKMANS, M.,	—	WETTEREN,	WETTEREN.
ROECKAERT, M.,	Prof. à l'Ec. des textiles	WETTEREN,	TERMONDE.
AERTS, G.,	Professeur,	HAMM,	»
RASSCHAERT, J.	Commerçant,	WETTEREN,	»
VANDE VELDE,	Doct. en médecine,	CALCKEN,	»
DE WAELE, R.,	—	SCHELLEBELLE,	»
BORMS, X.,	Prof. médecine,	WETTEREN,	»
GOEHEERT, Osc.,	Commerçant,	RENAIX,	AUDENAERDE.
SCHELSTRAETEN,	Notaire,	AUWEGHEM,	»
COPPENS, M.,	Instituteur,	NIEUWERKERKEN	NIEUWERKERKEN
DE LILE,	Boucher,	ALOST,	ALOST.
CEULE, Ach.,	Employé de banque,	GRAMMONT,	»
BORMS, Em.,	Boucher,	NINOVE,	»
MARACH,	Recev. contributions,	ST. AYNHUISE,	»
DE SAEDELEER, Alida,	—	ALOST,	»
VAN DEN BRUCK, M.,	Imprimeur,	DENDERLEEUEW,	»
MOENS, M.,	Employé,	ALOST,	»
JACOBS,	Médecin,	NIEUWERKERKEN	»
BAUWENS,	s/chef de station,	ALOST,	»
DE BACKER, Ed.,	Cand. ingénieur,	HAUTEM-ST-LIÉV.	»
HALLAERT, Is.,	Facteur,	ALOST,	»
VAN BOCKSTAEL,	Prof. médecine,	GRAMMONT,	»
BONTINCK, O.,	S/chef de station,	LOKEREN,	LOKEREN.
BRAECKE, A.,	Professeur,	LOKEREN,	»
VERSTRAETEN,	Bourgmestre de S...,	LOKEREN,	»
VERHAUWEN	Entrepreneur,	MUNTE,	GAND PLAT-PAYS.
COOHAES, M.,	Instituteur,	NAZARETH.	» » »
LEEUWS,	Fabricant,	DEYNZE,	» » »
VAN DE VELDE, M.,	Vétérinaire,	NAZARETH,	» » »
TORCK,	Carrossier,	DEYNZE,	» » »
BEGODT, M.,	Receveur communal,	SEEVERGEM,	» » »
GODÉE MOLSBERGEN,	Professeur Université,	GAND,	» » »
DE DECKER, J.,	Professeur Université,	AELTRE,	» » »
MARTENS, Ant.,	Prof. médecine,	DEYNZE,	» » »

NOM	PROFESSION	ADRESSE	Arr. représenté
VAN ROY,	Prof. Université,	GAND,	GAND PLAT-PAYS.
STOCKE,	Doct. oculiste,	GAND,	GRAND-GAND.
DEVREESE,	Prof. Université,	GAND,	»
JONCKX,	Prof. avocat,	GAND,	»
MINNAERT,	Professeur,	GAND,	»
STEENHAUT, O.,	Agent de change,	GAND,	»
GOOSSENS,	Commerçant,	GAND,	»
THIRY, A.,	Professeur,	GAND,	»
WANNYN, J.,	Dir. English Club,	GAND,	»
VAN DER MEULEN, R.,	Imprimeur,	GAND,	»
PEEREN, M.,	Employé des postes.	GAND,	»
SCHOENFELD,	Prof. médecine,	GAND,	»
HUYBRECHTS,	Prof. avocat,	GAND,	»
VAN ROY, J.,	Médecin,	GAND,	»
FORNIER,	Prof. ingénieur,	GAND,	»
PRIMO, Pr.,	Journaliste,	GAND,	»
DE BUCK, J.,	Commerçant,	GAND,	»
VAN GLABEKE,	Peintre décorateur,	GAND,	»
PINTELON, L.,	Dessinateur,	GAND,	»
NORA DE VREEZE (M ^{lle}),	Sans profession,	GAND,	»
DAELMANS,	Professeur,	GAND,	»

Conseil Provincial de la Flandre Occidentale.

BAERT, Jerom,	Négociant,	GAND.
BURNAERT, Desideer,	Fonct. aux douanes	Sainte-Croix-lez-BRUGES.
BLANCKE, Adolf,	Instituteur,	SWEVEGEM, Membre du Bureau.
BUYSCHAERT, Geeraard.	Voyageur de comm.,	COURTRAI, Membre de la Dép. permanente.
CABMIEN, Victor,	Comptable,	COURTRAI, Secrétaire du Conseil.
COEN, Emile,	Fonct. de la ville,	COURTRAI, Secrétaire du Conseil.
DE BEURME, Oktaaf,	Directeur de fabrique,	HEISTER, Vice-Président du Conseil.
DE BUS, Robert,	Instituteur,	HARELBEKE, Membre du Bureau.
DE GROOTE, Hektor,	Employé,	GYSELBRECHTEGEM.
DE POORTERE, Félix,	Industriel,	KUURNE.
DESCAMPS, T.,	Pharmacien,	COURTRAI, Membre du Bureau.
DE VADDER, Kamiel,	Négociant,	BRUGES.
LAMORAL, Arthur,	—	COURTRAI.
LESAFFRE, Jozef,	—	COURTRAI.
LESCRAUWAERT, Jaak,	—	COURTRAI.
LOOTENS, Jef,	Brasseur,	ROOST-ROOSEBEKE.
NYS, Kamiel,	Imprimeur,	COURTRAI, Membre du Bureau.
OUDKERK, Lodew.,	Recev. des Contrib.	ST-DENIJS.
POLLET, Arthur,	Brasseur,	COURTRAI, Président du Conseil.
QUARIN, August,	Employé magasin,	OSTENDE.
VAN HAECKE, Gust.,	Chauff. machiniste,	BRUGES.
VAN SCHAMELHOUT,	Dir. de Syndicat,	MOEN, Membre de la Députation permanente.

Note : Il faut y ajouter que DE BLAERE, élu comme membre du Conseil de Flandre pour l'arrondissement de Courtrai-Ostende, démissionna et passa au Conseil provincial de la Flandre Occidentale. En revanche, ALLEGAERT de DEERLIJCK, élu pour le Conseil provincial de la Flandre Occidentale, démissionna.

Le Bureau fut élu en séance du 8 mars 1918.

Conseil Provincial du Limbourg.

NOM	PROFESSION	ADRESSE
BORMS, Jean,	Fonctionnaire	HASSELT.
CUYPERS, Emiel,	Médecin,	OOSTHAM.
INGEBOSCH, Vital,	Médecin,	ENGELMANSHOVEN.
LAUREYS, Jan,	Médecin,	GENCK.
LEENEN, Jozef,	Professeur,	TONGRES.
LIBBRECHT, Andries,	Meunier,	OP-GLABEEK.
LOWIS, Lod.,	Chef d'école,	MAAS.
QUINTENS, Franz,	Inspecteur,	ST-JOSSE.
WIEERS, Jozef,	Professeur,	MAESEYCK.



Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16